

Cet avis sur le site TED: <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:576235-2023:TEXT:FR:HTML>

**France-Saint-Fulgent: Services de conseil en gestion de projet
2023/S 184-576235**

Avis d'attribution de marché

Résultats de la procédure de marché

Services

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses

Nom officiel: Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent les Essarts

Adresse postale: 2 RUE JULES VERNE

Ville: SAINT FULGENT

Code NUTS: FRG05 Vendée

Code postal: 85250

Pays: France

Courriel: marches@ccfulgent-essarts.fr

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <https://www.ccfulegent-essarts.fr/>

Adresse du profil d'acheteur: <https://www.marches-securises.fr/>

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Autre type: EPCI

I.5) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé:

Révision allégée n°3 du PLUIH: réalisation d'études "Loi Barnier" sur le territoire du pays de Saint-Fulgent- Les Essarts

Numéro de référence: M2023-14

II.1.2) Code CPV principal

72224000 Services de conseil en gestion de projet

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte:

Révision allégée n°3 du PLUIH: réalisation d'études "Loi Barnier" sur le territoire du pays de Saint-Fulgent- Les Essarts

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots: non

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur hors TVA: 33 985.00 EUR

II.2) **Description**

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FRG05 Vendée

II.2.4) **Description des prestations:**

Révision allégée n°3 du PLUIH: réalisation d'études "Loi Barnier" sur le territoire du pays de Saint-Fulgent- Les Essarts

II.2.5) **Critères d'attribution**

Critère de qualité - Nom: Valeur technique / Pondération: 55

Critère de qualité - Nom: Délai / Pondération: 10

Prix - Pondération: 35

II.2.11) **Information sur les options**

Options: non

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) **Informations complémentaires**

Section IV: Procédure

IV.1) **Description**

IV.1.1) **Type de procédure**

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne (dans les cas énumérés ci-dessous)

- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive

Explication:

Procédure adaptée

IV.1.3) **Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: non

IV.2) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.2.8) **Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique**

IV.2.9) **Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation**

Section V: Attribution du marché

Marché n°: 2023-14

Intitulé:

Révision allégée n°3 du PLUIH: réalisation d'études "Loi Barnier" sur le territoire du pays de Saint-Fulgent- Les Essarts

Un marché/lot est attribué: oui

V.2) **Attribution du marché**

V.2.1) **Date de conclusion du marché:**

19/09/2023

V.2.2) **Informations sur les offres**

Nombre d'offres reçues: 1

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques: non

V.2.3) **Nom et adresse du titulaire**

Nom officiel: VOIX MIXTES

Ville: REZE

Code NUTS: FRG01 Loire-Atlantique

Pays: France

Le titulaire est une PME: oui

V.2.4) **Informations sur le montant du marché/du lot (hors TVA)**

Valeur totale du marché/du lot: 33 985.00 EUR

V.2.5) **Information sur la sous-traitance**

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.3) **Informations complémentaires:**

Les marchés ou accords-cadres sont consultables au service "Marchés publics" de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts (2 rue Jules Verne, 85250 Saint-Fulgent), sur demande écrite, dans le respect des secrets protégés par la loi.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel: Tribunal administratif de Nantes

Ville: NANTES

Pays: France

VI.4.3) **Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

- Art. L. 551-1 du Code de Justice Administrative : référé précontractuel introduit pendant la procédure de passation du marché et avant sa signature, en cas d'atteinte aux règles de publicité et de mise en concurrence
- Art. R 551-7 du Code de Justice Administrative : "La juridiction peut être saisie au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat" (référé contractuel).
- Art. R. 421-1 du Code de Justice Administrative : recours en annulation contre un acte détachable introduit dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Peut être assorti d'une demande distincte de référé-suspension (article L. 521-1 CJA)
- Arrêt Tropic, CE 16 juillet 2007, n° 291545 : recours de plein contentieux introduit dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont rendues publiques la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

20/09/2023